d'Autun, énoncé dans la précédente lettre postulatoire, a daigné accorder à tous les fidèles une Indulgence plénière applicable aux

âmes du Purgatoire :

1º A ceux qui, au premier vendredi de chacun des mois de l'année prochaine (1901), conformément à l'intention exprimée dans la susdite supplique, s'étant confessés, vraiment contrits, feront la sainte communion et prieront quelque temps aux intentions de Sa Sainteté.

2º A ceux qui, dans le cours de cette même année et dans le but indiqué plus haut, feront un pieux pèlerinage à la cité de Paray-le-Monial, visiteront l'église dédiée au très saint Cœur de Jésus (1), s'étant confessés et ayant communié, prieront comme il a été déjà

dit (aux intentions du souverain Pontife).

Le présent rescrit est déclaré valable sans aucune expédition de Bref, et sans qu'aucune disposition contraire y puisse déroger.

Donné à Rome, à la secrétairerie de cette sacrée Congrégation,

le 9 décembre 1900.

S. Cardinal CRETONI, Préfet.

† François Sogaro, Archevêque d'Amidée, secrétaire.

Pour répondre au vœu du Souverain Pontife et bénéficier des faveurs exceptionnelles qu'il daigne accorder, MM. les Curés voudront bien recommander avec instance à la piété des fidèles, la communion du premier vendredi de chaque mois, pendant l'année 1901.

Pour obéir à la même pensée, nons invitons MM. les Curés à réciter, à l'issue de la messe de minuit du 1^{er} janvier, l'acte de Consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, composé par Léon XIII (voir notre lettre pastorale du 2 juin 1899, n° 3).

† Joseph, Évêque d'Angers.

La messe de minuit 31 décembre

Pour répondre au désir de N. S. P. le Pape, et suivant l'autorisation donnée par Monseigneur l'Evêque, le Saint-Sacrement sera exposé à la cathédrale, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, à minuit précis. Aussitôt après, Monseigneur célébrera une messe basse à laquelle les assistants pourront communier. Ensuite sera donnée la bénédiction du Saint-Sacrement. Il y aura, pendant la messe, des morceaux d'orgue et des chants.

Réceptions de Monseigneur l'Evêque à l'occasion de la nouvelle année

Monseigneur l'évêque recevra, dans la salle Synodale, les membres des œuvres catholiques de la ville d'Angers, le dimanche 30 décembre à l'issue des vêpres, vers 4 heures 1 [4. La réception sera

⁽¹⁾ Il s'agit ici du sanctuaire de la Visitation de Paray-le-Monial, où ont eu lieu les révélations faites par Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie.